



SUPPRESSION DE LA REDEVANCE AUDIOVISUELLE

-COMMUNIQUÉ-

31 MAI 2022

UNDIA tient à exprimer sa plus vive inquiétude quant au projet de suppression de la redevance audiovisuelle, laquelle représente la majeure partie des financements de France Télévisions, Radio France, Arte, l'INA et France Médias Monde.

Au delà du risque pour la qualité des programmes et de l'information découlant de ce manque à gagner, les inévitables coupes budgétaires engendrées par cette mesure représentent **un danger pour l'emploi des équipes intermittentes** qui travaillent aussi bien en interne que sur les programmes **réalisés par des producteurs indépendants**.

En premier lieu car le volume de programmes sera nécessairement revu à la baisse - donc une **perte de perspective d'emploi sèche**- mais également car ceux qui resteront à l'antenne devront réaliser des économies.

Le salaire des équipes techniques intermittentes est déjà souvent la variable d'ajustement des budgets : UN DIA a déjà publié une étude qui démontre que en moyenne **15% du temps de travail des techniciens intermittents n'est pas rémunéré***, soit l'équivalent une journée complète offerte par semaine et par technicien. Un chiffre qui monte à plus de 13 heures hebdomadaires non rémunérées pour certaines familles de métiers.

Conserver le même niveau d'exigence tout en respectant des budgets encore plus serrés entrainera une compression supplémentaire des plannings qui ne fera qu'augmenter ce chiffre déjà important.

Par ailleurs au delà des emplois d'intermittents directs de France Télévisions et d'Arte, et semi-directs via les producteurs indépendants qui nourrissent chaque jour ces antennes, il semble essentiel de rappeler que **l'audiovisuel public participe largement au financement du cinéma français** ; là encore une économie sur ce poste budgétaire engendrera une baisse de production et donc **moins d'emploi dans ce secteur encore fragilisé par la crise du Covid 19**.

Le Président Emmanuel Macron a bien assuré qu'un budget pluriannuel serait assuré à l'audiovisuel public ; cependant les contours de cette compensation n'ont pas été définis. De plus **cette promesse n'engage en aucun cas les futur.e.s Président.e.s de la République**. Lorsque l'on connaît les funestes projets que nourrissaient certain.e.s candidat.e.s à l'égard de France Télévisions et de Radio France, il nous semble dangereux pour l'avenir de supprimer aujourd'hui cette **garantie d'un financement pérenne** que représente la redevance audiovisuelle.

Nous souhaitons donc aujourd'hui obtenir l'assurance que le budget de l'audiovisuel public sera sanctuarisé.

Le bureau et le comité exécutif d'UNDIA

* Étude destinée aux syndicats de producteurs (SPI, SPECT, USPA, SATEV) publiée le 12/11/2021 consultable à cette adresse : bit.ly/UNDIA-NAO2021